



CDAS du 09/11/2015

OS présentes : CGT (3), FO (2) et CFDT (2)

Le CDAS débute par la présentation du nouveau président en la personne de M. Pascal REGARD, Directeur Régional à la DGDDI.

Les OS sont convoquées en deuxième séance suite au boycott de la séance du 20/10/2015 par la CGT Finances et Solidaires. Ce boycott fait suite à l'annonce d'une réduction de budget de l'action sociale lors du dernier CTM pour un montant 28 millions d'euros.

La CGT Finances présente une déclaration liminaire (jointe en annexe) et Solidaires, qui boycotte la séance, a adressé un communiqué.

1- Approbation des procès verbaux :

Approbation du PV du 24/03/2014 : 4 pour, 0 contre et 3 abstentions (CGT)

Approbation du PV du 12/06/2015 : unanimité

2 - Point sur le nouveau marché des sorties CAL (Crédits d'Actions Locales):

Les prestations passent par des appels de marché. Les délégations départementales préparent différents lots ou fiches qui détaillent précisément la prestation désirée.

Un groupe de travail s'était réuni pour préparation le 29/09/2015. Après quelques modifications à la marge, le CDAS entérine le « catalogue » proposé.

3 - Point sur le CAL 2015 :

Un tableau récapitulatif , présenté en séance, fait le point sur le budget utilisé à ce jour.

Des actions n'ont pu être réalisées en raison de une surcharge de travail de la délégation (sorties récréatives enfants).

D'autres actions vont dégager un reliquat de crédit (sorties retraités et Amitié Finances Solidarité).

La réaffectation du reliquat s'oriente sur les vacances du psychologue (8h supplémentaires), sur un éventuel surplus de participants pour le marché de Noël à Colmar (114 demandes pour 50 places disponibles) et sur l'achat de chèques cadeaux pour le prochain exercice.

Vote à l'unanimité.

Arbre de Noël 2016 : le système de marché oblige de passer par un prestataire pour la globalité de la prestation, la réservation d'une salle par la délégation n'est plus possible.

La CGT Finances rappelle qu'elle privilégie un spectacle vivant et le maintien de l'arbre de Noël le mercredi.

4 - Vote sur la continuité des actions pour 2016 (CESF, Psycho, centres aérés...) :

Le service social propose une conférence sur le thème « gestion du stress, éviter les conflits, pallier au manque de communication... ».

Après une interruption de séance, l'intersyndicale se prononce contre. Sur le fonds, le thème n'est pas approprié à l'action sociale et relève du CHSCT voire de l'administration.

Les actions CESF, psychologue et centres aérés sont reconduites pour le premier trimestre 2016, en attendant la discussion du prochain budget.

5 - Questions diverses :

Annulation du don de sang à la CAE (manque de participants)

Accueil de 30 enfants de la Loire pour participer à l'arbre de Noël 2015 suite à l'absence, pour raison de santé, de la déléguée du département.

Restauration pour le site Villeurbanne : prévision de délocalisation du restaurant administratif de la mairie de Villeurbanne ayant une convention avec l'action sociale du Rhône dans les 3 ans à venir. Une solution de repli est à envisager (voir convention déjà en cours avec le restaurant de La Poste).

Les chèques cadeaux de l'arbre de Noël ne peuvent être transmis par sacoche interne par mesure de sécurité et de formalisme (émargement d'un listing pour transfert de valeurs).

L'accueil des enfants par l'ASUL pour les petites vacances scolaires : cette action ne dépend pas de l'action sociale Finances mais est mise en place par la SRIAS (action sociale fonction publique d'état).

Conditions d'accès aux restaurants administratifs de Lyon pour les agents des sites extérieurs : sous condition d'adhésion auprès de l'organisme, l'accès est possible au tarif Finances.

Restauration sur le site de BRON: une problématique est soulevée sur la diversification des plats proposés.

La CGT Finances demande un rappel sur les conditions d'attribution de logements. Cela se fera sur un prochain CDAS.

Suite au renouvellement de plusieurs membres de la délégation la CGT Finances demande la communication du nouvel organigramme.

De même nous avons demandé que la répartition des administrations et sites entre les médecins de prévention soit communiquée aux membres du CDAS.

Prochain CDAS : 15 décembre 2015

Vos représentants :

Andrée HENICKE (DGFIP) - Florence LAVAREC (DGFIP) - Martial MEBKHOUT (DGFIP) - Gisèle MESCHIN (INSEE) - Flore VIDEMANN (DGFIP)